

# FICHE SEJOUR

# ROAD TRIP

15/17 ans

12 JOURS



## Lieu

*Voyager, découvrir, explorer, rencontrer...*

C'est LA nouveauté 2025 : ce road-trip va te faire vibrer par ses 4 destinations de rêve. Tu vas voyager en train à travers toute la France pour découvrir différents paysages, différentes villes et rencontrer de nouvelles personnes. Si tu es aventurier et que tu n'aimes pas la routine, ce séjour est fait pour toi ! Pour plus de challenge, les villes traversées ne seront dévoilées que début avril, mais voici quelques indices si tu souhaites mener ton enquête...

### Etape n°1 :



Etape n°2 : « J'ai croisé des canaris voler autour d'un éléphant. »

Etape n°3 : « 23/05/2024 – Etape n°14  »

Etape n°4 : « Dame de fer »

## Activités

### ROAD TRIP EN FRANCE

En fonction des étapes et villes traversées, vous serez amenés à découvrir des destinations variées en bord de mer, en centre-ville ou encore en pleine nature. Pas de limites fixées dans cette exploration inédite, le programme sera fait en concertation avec tout le groupe !



## Organisation du séjour

### Equipe d'Encadrement

Tous nos séjours sont encadrés par des équipes qualifiées et conformes aux normes imposées par le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport, avec des directeurs.trices et des animateurs.trices diplômés (BAFD / BAFA ou équivalence). Parfois, des animateurs spécialisés (équitation, sport, culture) viennent compléter l'équipe.

Chaque équipe prépare un projet pédagogique et d'animation, validé par notre service Enfance Jeunesse et en adéquation avec les valeurs du projet éducatif de l'association. Avant chaque séjour, les directeurs et directrices participent à un week-end de préparation et de formation organisé par l'UNCMT afin de garantir des séjours de qualités grâce à un travail collectif.

**La sécurité des enfants est une priorité, c'est pourquoi toutes les équipes sont soigneusement recrutées.**

### Vivre Ensemble

Les séjours de l'UNCMT permettent aux enfants d'apprendre à vivre ensemble, de découvrir de nouvelles activités, de voyager et d'apprendre à se rencontrer. Notre travail mise sur l'autonomie, la responsabilisation et la vie en collectivité, tout en respectant les différences de chacun. Nous organisons nos séjours en veillant à ce que chaque enfant évolue dans un cadre sécurisant et respectueux de ses besoins.

### Alimentation

Nous sommes vigilants à la qualité de la restauration de nos séjours de vacances. Nos équipes préparent les repas avec les jeunes et s'assurent de l'équilibre alimentaire ainsi que de la diversification des menus proposés.

Les parents ou responsables légaux de l'enfant sont invités à nous informer des régimes particuliers au moment de l'inscription sous réserve de possibilité de prise en compte.

Dans le cas de prescriptions alimentaires médicales (allergies intolérances...), les parents ou responsables légaux de l'enfant sont également invités à nous en informer au moment de l'inscription.

### Le Linge - Trousseau (fourni à l'inscription)

Pour les séjours en centre, les draps et couettes sont fournis.

Pour les séjours en camping, il faut prévoir un duvet et un matelas mousse.

Toutes les serviettes de toilette/de plage doivent être apportées par les enfants. Le linge sera lavé pour les séjours de plus de 7 jours, et au besoin pour les séjours de 5 jours.

Il est **OBLIGATOIRE** de marquer les vêtements pour éviter les pertes.

Veillez à ne pas mettre des vêtements de marque, neufs dans la valise.

### Argent de poche

Le prix du séjour inclut toutes les activités. Cependant, l'enfant peut amener de l'argent de poche pour acheter des cartes postales, des souvenirs.

Pour les séjours de moins de 12 ans, l'argent de poche sera confié au directeur.trice du séjour dans une enveloppe au nom de l'enfant à sa disposition lors des sortie. Somme maximale : 20 euros.

Pour les séjours de plus de 12 ans, l'argent de poche, au choix de l'enfant, sera soit confié au directeur, soit gardé par l'enfant, il en assumera alors la responsabilité. Somme maximale : 50 euros.

## Santé – Frais médicaux

Dans chacune de nos équipes d'animation, un membre de l'équipe fait fonction d'Assistant Sanitaire, conformément à la réglementation. Il est titulaire du diplôme de "Prévention et Secours Civiques de Niveau 1" (PSC1) ou équivalent et assure le suivi médical des enfants. **En cas de traitement médical, merci de fournir l'ordonnance originale ainsi que les médicaments en nombre suffisant dans un sac au nom de l'enfant. Ce sac doit être remis le jour du départ au responsable du séjour présent au lieu de départ de l'enfant (directeur, animateur ou convoyeur). Nous ne prendrons que les médicaments présents sur l'ordonnance.**

## Objets de valeur

Les séjours vacances ne sont pas un lieu propice aux objets de valeurs : téléphones, bijoux, console de jeux, téléphones portables... Les objets de valeur seront sous la responsabilité des enfants (hormis téléphone portable). Toute disparition d'objet de valeurs devra être signalée au directeur.trice du séjour avant la fin de celui-ci. Les dégradations ou vol d'objet de valeur (y compris les téléphones portables) ne sont pas couvertes par notre assurance.

## Téléphone

- Séjours de moins de 12 ans : les téléphones ne sont pas acceptés sur le séjour.
- Séjours de plus de 12 ans : les téléphones sont tolérés sur le séjour. Le directeur.trice gardera tout le séjour les téléphones des enfants, des temps d'utilisation et de lien aux familles seront organisés.

## Communication avec les familles

Dans tous nos séjours nous mettons en place un blog afin que chaque parent, responsable de l'enfant puisse avoir des informations du séjour. Nos équipes écriront des messages, parfois avec les enfants selon les projets des équipes. Au minimum un message tous les deux jours sera déposé sur le blog. Des photos viendront compléter l'information.



Pour suivre le déroulement du séjour :

[www.ondonedesnouvelles.com](http://www.ondonedesnouvelles.com)

Le code confidentiel du blog du séjour de votre enfant vous sera communiqué sur la convocation de départ du séjour.

## Assurance

Tous nos séjours sont assurés par la MAIF en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

## Documents nécessaires

Dossier séjour :

- Autorisation du responsable légal signée
- Engagement du participant signé
- Autorisation du droit à l'image signée
- Fiche sanitaire complétée et signée



**TEST D'AISSANCE AQUATIQUE OBLIGATOIRE.**

**AUTORISATION PARENTALE POUR LA PLONGEE OBLIGATOIRE (SEJOUR OLERON)**

**AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE (SEJOURS SUISSE NORMANDE ET SENSATIONS FORTES A TAILLEVILLE)**